

PERMANENCES INTERCOMMUNALES EMPLOI-FORMATION

avec ou sans rendez-vous



Les permanences sont ouvertes à tous les habitants des communes du Grésivaudan :

demandeurs d'emplois, salariés, chefs d'entreprises ...

POUR
QUI ?

POUR
QUOI ?

Pour obtenir un **premier niveau d'information ou de conseil** sur les questions concernant l'emploi, la formation et le recrutement.



Cofinancé par
l'Union européenne



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

QUAND ET OÙ ?

Chaque semaine, dans 6 communes
du Grésivaudan, rencontrer un conseiller :



Goncelin, en mairie

4 Place de la mairie
38570 Goncelin
04 76 71 78 75

Les lundis de 14h à 17h

Saint-Ismier, en mairie

Mont des Tilleuls
38330 Saint-Ismier
04 76 52 52 25

Les mardis de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Crolles, en mairie

1 Place de la mairie
38920 Crolles
04 76 08 04 54

Les jeudis de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Le Touvet, à la Maison des associations

52 avenue Montfillon
38660 Le Touvet
04 76 92 34 34

Les mardis de 9h à 12h

Pontcharra, à l'Espace France Services intercommunal

33 rue de la Ganterie
38530 Pontcharra
04 76 97 94 10

Les lundis de 9h à 12h

Villard-Bonnot, en mairie

20 boulevard Jules Ferry
38190 Villard-Bonnot
04 76 45 79 45

Les mercredis de 9h à 11h
Accueil assuré par l'association AGI
sans rendez-vous

Pour limiter le temps d'attente,

nous vous conseillons de prendre rendez-vous

au 04 57 38 05 88 ou plie@le-gresivaudan.fr